Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 029-242900660-20260428-2026042810-DE

Pays Fouesnantais
Communauté de Communes

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 AVRIL 2026
A L'HOTEL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 10

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais, légalement convoqué le 22 avril 2026, s'est réuni à l'Hôtel communautaire (salle du conseil) sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF.

La séance commencée à 18 h 30 s'est terminée à 19 h 20.

Cindy BACCON a été élue secrétaire de séance.

Bénodet	*Clohars-Fouesnant*	*Fouesnant*	*Gouesnac'h*	*La Forêt-Fouesnant*	*Pleuven*	*Saint-Evarzec*
Présents						
Anne BOURBIGOT Stéphane MOREL Elisabeth VAN HORNE Mathieu CHUTO Steven BEGOS	Arnaud GUYADER Morgane GUENNOU Philippe GOMEZ	Bruno MERRIEN Laurent LE CAIN Laure CARAMARO Roger LE GOFF Christine JAN Alain GOSSET Cindy BACCON Jean-Michel PIGUEL LOZAC'H Catherine LE FLOCH Vincent ESNAULT	Séverine COSQUERIC Pierre-Yves GUILLERMOU Béatrice NEDELEC Adrien de TONQUEDEC	Marie-Françoise COSQUERIC David RIVIERE Marie LATTANZIO Patrick PERES Daniel GOYAT	David DEL NERO Corinne MARTIN Laurent FRANCHETEAU Mona CASELLINO	René ROCUET Céline SIMONOU Serge SINOU
Absents excusés						
		Cécile TABARLY (procuration à Alain GOSSET)				Anne LAVILLONNIERE Michel GUEGUEN (procuration à Serge SINOU)
Nombre de conseillers présents			**34**	**Nombre de conseillers votants**		**36**

BRETAGNE MOBILITES

La Communauté de Communes du Pays Fouesnantais est adhérente au syndicat mixte Bretagne Mobilités (ce syndicat, lancé le 4 septembre 2025, regroupe une soixantaine de collectivités bretonnes, dont l'objectif est de mieux coordonner leurs offres de transports et d'envisager le futur au plus près des besoins des dix bassins de mobilité concernés).

A ce titre, le conseil communautaire doit désigner 1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant appelés à siéger au sein du comité syndical de Bretagne Mobilités.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

➔ de désigner les délégués de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais (1 titulaire et 1 suppléant) appelés à siéger au sein du comité syndical de Bretagne Mobilités ainsi :

Délégué titulaire	Délégué suppléant
Laure CARAMARO	Roger LE GOFF

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus pour copie conforme, et certification du caractère exécutoire de la délibération.

COMMUNAUTE DE COMMUNES du Pays Fouesnantais 11, Espace Kernoguë CS 31046 - 29170 FOUESNANT

Roger LE GOFF
Président